

Légende: PAG

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- MIX-V Zone mixte villageoise
- MIX-r Zone mixte rurale
- BEP Zone de bâtiments et équipements publics
- ECO-c1 Zone d'activités économiques communale type 1
- JAR Zone de jardins familiaux

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP NQ n°	Ref. SD	Information de la ou des zones
COS max.	CUS max.	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
CSS max.	DL max.	

Zone verte

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière (r)
- VIT Zone viticole (r)
- PARC Zone de parc public

Zones superposées

- PAP approuvé, à titre indicatif
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
- CEF-20 Servitude "urbanisation - CEF-20"
- EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"
- IP Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
- SP Servitude "urbanisation - spécifique"
- Couleur pour projets routiers
- Secteur protégé de type "environnement construit" - C
- Bâtiment protégé
- Gabarit protégé
- Alignement protégé
- Mur protégé
- Element protégé - "petit patrimoine"
- Zones de risques naturels prévisibles "zone inondable" (s)
- Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N
- Zone de bruit > 70dB(A) (s)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zone protégée d'intérêt national - non réglementé (1)
- Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Naturels 2000 (2)
- à la protection des sites et monuments nationaux
- Immeubles et objets classés monuments nationaux (4)

Indications complémentaires (à titre indicatif)

- Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (3)
- Habitats d'espèces protégées Art 17 (relevé non exhaustif) (3)
- Cimetière
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (6)
- Routes nationales (RN) (8)
- Chemins repris (CR) (8)
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (6)
- Conduites électriques aériennes (6)

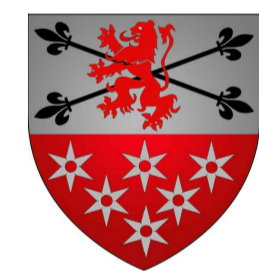
Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2016

(1) Liste des zones protégées nationales. Plan National Protection Nature. Ministère de l'Environnement, 2014/2016
 (2) Zones Natura 2000. Ministère de l'Environnement, 2015
 (3) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, articles 17 et 20
 - Cadastre des biotopes protégés. Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2010
 - Les habitats d'espèces protégées. Bürogemeinschaft für Landschaftsökologie und Zeyen + Baumann, 2010
 - Habitats d'espèces protégées (Art. 17 et 20). Strategische Umweltprüfung (SUP) & FFH-Screening des PAG Projekt. Zeyen+Baumann 2014 (UEP) & Oeko-Bureau 2016 (UB)
 (4) Service des sites et monuments nationaux (Mémorial B - no 35 du 19 mai 2009, update 20 septembre 2016)
 (5) Zone inondable PAG en vigueur, vote du conseil communal en date du 23 janvier 2001
 (6) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - ACT, Luxbg, 2009
 (7) Weinbaumeister. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural. Institut Viti-Vinicole, 2008
 (8) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA, octobre 2015
 (9) Administration de l'Environnement. Cartographie du Bruit, 2011 / Route principale et Rail (LDEN)

Commune de Bous

Plan d'aménagement général

projet pour la saisine du conseil communal



Zeyen + Baumann aménagement urbanistes